

ment à la consommation. Le papier-monnaie, qui était devenu par le resserrement des métaux presque le seul signe d'échange, subit une dépréciation énorme; car la loi avait fait pour ce papier trop ou trop peu; trop, en lui donnant un cours forcé et une valeur légale au niveau de celle de l'argent; trop peu, en n'accompagnant pas cette volonté d'une sanction suffisante. L'œuvre illogique de l'assemblée constituante, qui avait institué ce papier tout en établissant et en consacrant la liberté du commerce et des échanges, portait ses conséquences. La dépréciation de l'assignat se traduisait en un renchérissement proportionnel des denrées, et le cours nominal n'avait guère de réalité que pour le pauvre peuple et le petit marchand, qui ne pouvaient s'indemniser par la spéculation et l'agiotage. La première obligation d'un pouvoir, c'est de faire que le peuple placé sous son administration puisse vivre en travaillant. Fatalement ou par sa faute, le parti girondin fut encore ici sous le poids d'une impuissance.

Ainsi le parti girondin manqua de suffisance devant les deux nécessités de sa position, faire vaincre la révolution et faire vivre le peuple qui avait fait la révolution. Mais quelles furent ses fautes? à quels moyens aurait-il dû recourir? arrêtons nous ici. Nous voyons bien pourquoi il a succombé et ce qui a été fait après lui. Mais exposer, ce n'est pas approuver. Il y a des chûtes qui honorent, comme il y a des succès qui ne sauvent point de l'infamie. Entre l'insuffisance des girondins, et la terreur qu'inaugurèrent les montagnards, y avait-il place pour un troisième parti qui eût donné le salut sous le crime? Ce n'est point à nous de l'examiner. L'histoire offre au premier abord un caractère de fatalité, parce qu'elle ne présente jamais que des drames inachevés. Idéalement, jamais rien de bon ne peut sortir du crime; cependant il est incontestable que le crime lui-même est une des voies de la providence. Déroulons donc, quant au théâtre qui est sous nos yeux, ce ta-